



Communauté de communes
Andaine-Passais

BON DE COMMANDE COMPOSTEUR

(selon délibérations n° 2023-11-13 et 2023-10-12)

Vous pouvez limiter la production de vos déchets organiques en fabriquant votre compost avec vos déchets végétaux.

A cet effet, il vous est proposé l'acquisition d'un composteur soit :

En plastique

En bois

☐ Composteur de 300 L : 15 €

☐ Composteur de 300 L : 93 €

☐ Composteur de 620 L : 25 €

☐ Composteur de 800 L : 200 € (réservé aux logements collectifs)

☐ Composteur de 1100 L : 30 € (réservé aux logements collectifs)

(à cocher selon le souhait – limité à 1 composteur par foyer)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

Mail :

Date et Lieu de Naissance : / / à

Veillez remplir ce bon de commande et le retourner à la CC Andaine-Passais par mail : cyrille.mouchel@ccandainepassais.fr

Ou par courrier : Communauté de Communes Andaine-Passais

Siège : 26, Avenue Léopold BARRE – Juvigny sous Andaine 61140 JUVIGNY VAL D'ANDAINE

Annexe : 17, Rue du domfrontais – Passais la Conception 61350 PASSAIS VILLAGES

Votre paiement devra s'effectuer au plus tard le jour de retrait du composteur, par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public ou en espèces.

Ne pas joindre de chèque à ce bon de commande

Dès réception de ce bon de commande, la CC Andaine-Passais vous contactera pour convenir d'une date de retrait du composteur mentionné ci-dessus

Fait à

Le

Signature

Cette opération est exclusivement réservée aux habitants de la CC Andaine – Passais.